

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an Deux Mille Dix-huit, le 5 Avril à 17h, le conseil d'administration du CCAS de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 29 Mars, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

Membres élus : Mmes Sylvie PLUMET – Joëlle LEFEVRE- M. Jacky LESAULNIER

Membres nommés : Mmes Colette FOURNET – Dominique GRASSIONOT – Peggy ALPINI

ABSENTS EXCUSÉS :

Membre élu : Mme Isabelle LEMOINE – M. Christophe COLAS -
Membres nommés : Mmes Josiane COMBES – Sandrine AUMONT

Secrétaire de séance : Mme Joëlle LEFEVRE

2018-1 COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS DU BUDGET CCAS 2017

Les comptes de gestion et les comptes administratifs 2017 du budget CCAS exposés aux membres sont les suivants :

COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGET CCAS

	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultats 2017	Reprise/exercice antérieur (2016)	Départ budget 2018
Fonctionnement	3 700.86	9 000.00	5 299.14	974.37	6 273.51
Investissement					
TOTAL	3 700.86	9 000.00	5 299.14	974.37	6 273.51

Le conseil d'administration **approuve à l'unanimité** les comptes de gestion et administratifs présentés.

Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.
Le Maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an Deux Mille Dix-huit, le 5 Avril à 17h, le conseil d'administration du CCAS de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 29 Mars, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

Membres élus : Mmes Sylvie PLUMET – Joëlle LEFEVRE- M. Jacky LESAULNIER

Membres nommés : Mmes Colette FOURNET – Dominique GRASSIONOT – Peggy ALPINI

ABSENTS EXCUSÉS :

Membre élu : Mme Isabelle LEMOINE – M. Christophe COLAS -
Membres nommés : Mmes Josiane COMBES – Sandrine AUMONT

Secrétaire de séance : Mme Joëlle LEFEVRE

2018-2 AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2018 DU CCAS

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017, le conseil d'administration du CCAS décide à l'unanimité des affectations suivantes :

Résultat de l'exercice	5 299.14 €
Résultats antérieurs reportés	974.37 €
Total du résultat à affecter	6 273.51 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement	/
Solde des restes à réaliser d'investissement	/
Affectation	6 273.51 €
Report en fonctionnement	6 273.51 €

**Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.
Le Maire, Jacky LESAULNIER**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an Deux Mille Dix-huit, le 5 Avril à 17h, le conseil d'administration du CCAS de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 29 Mars, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

Membres élus : Mmes Sylvie PLUMET – Joëlle LEFEVRE- M. Jacky LESAULNIER

Membres nommés : Mmes Colette FOURNET – Dominique GRASSIONOT – Peggy ALPINI

ABSENTS EXCUSÉS :

Membre élu : Mme Isabelle LEMOINE – M. Christophe COLAS -
Membres nommés : Mmes Josiane COMBES – Sandrine AUMONT

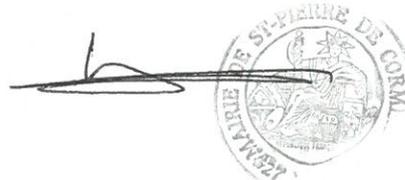
Secrétaire de séance : Mme Joëlle LEFEVRE

2018-3 VOTE DU BUDGET PRIMITIF BUDGET 2018 DU CCAS

Monsieur le maire avise les membres du conseil d'administration du CCAS que le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution de 4 500 euros de subvention au CCAS. (délibération 2018-11) En conséquence, le conseil a procédé ensuite au vote du budget primitif 2018 et a arrêté à l'unanimité en recettes et dépenses les sommes suivantes :

Section de fonctionnement	10 773.51 €
Section d'investissement	0.00 €

**Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.
Le Maire, Jacky LESAULNIER**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SAINT-PIERRE-DE CORMEILLES

L'an Deux Mille Dix-huit, le 17 Septembre, le conseil d'administration du CCAS de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 10 Septembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

Membres élus : Mmes Sylvie PLUMET – Joëlle LEFEVRE- Isabelle Lemoine
M. Jacky LESAULNIER-
Membres nommés : Mmes Josiane COMBES– Dominique GRASSIONOT

ABSENTS EXCUSÉS :

Membre élu : M. Christophe COLAS
Membres nommés : Mmes Colette FOURNET – Sandrine AUMONT - Peggy ALPINI

Secrétaire de séance : Mme Sylvie PLUMET

2018-4 CHOIX DU PRESTATAIRE ET DU MENU REPAS DES ANCIENS

Pour le repas des anciens de la commune âgés de plus de 65 ans qui aura lieu le 7 octobre, Madame Sylvie Plumet présente aux membres du conseil différents devis et menus reçus par les restaurants et traiteurs locaux.

Après en avoir pris connaissance, les membres du conseil choisissent à l'unanimité de retenir pour traiteur « Le Florida » qui propose un menu à 38 € par personne et chargent Madame Sylvie Plumet de recenser le nombre d'habitants de plus de 65 ans souhaitant y participer.

**Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.
Le Maire, Jacky LESAULNIER**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SAINT-PIERRE-DE CORMEILLES

L'an Deux Mille Dix-huit, le 17 Septembre, le conseil d'administration du CCAS de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 10 Septembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

Membres élus : Mmes Sylvie PLUMET – Joëlle LEFEVRE- Isabelle Lemoine
M. Jacky LESAULNIER-
Membres nommés : Mmes Josiane COMBES– Dominique GRASSIONOT

ABSENTS EXCUSÉS :

Membre élu : M. Christophe COLAS
Membres nommés : Mmes Colette FOURNET – Sandrine AUMONT - Peggy ALPINI

Secrétaire de séance : Mme Sylvie PLUMET

2018-5 CHOIX DU LIEU DU DEROULEMENT DU REPAS DES ANCIENS

Madame Sylvie Plumet informe les membres du conseil du prix de location des différentes salles environnantes ayant une capacité suffisante pour accueillir le nombre suffisants de convives estimé à environ 70 personnes.

Les membres du conseil décident à l'unanimité de réserver la salle des fêtes du Bois Hellain pour un montant de 300 €.

**Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.
Le Maire, Jacky LESAULNIER**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SAINT-PIERRE-DE CORMEILLES

L'an Deux Mille Dix-huit, le 17 Septembre, le conseil d'administration du CCAS de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 10 Septembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

Membres élus : Mmes Sylvie PLUMET – Joëlle LEFEVRE- Isabelle Lemoine
M. Jacky LESAULNIER-
Membres nommés : Mmes Josiane COMBES– Dominique GRASSIONOT

ABSENTS EXCUSÉS :

Membre élu : M. Christophe COLAS
Membres nommés : Mmes Colette FOURNET – Sandrine AUMONT - Peggy ALPINI

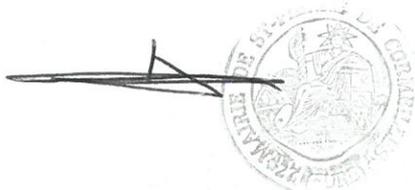
Secrétaire de séance : Mme Sylvie PLUMET

2018-6 CHOIX DE L'ANIMATION DU REPAS

Madame Sylvie Plumet présente aux membres du conseil les différents musiciens, groupes etc.. susceptibles d'animer musicalement le repas des anciens et le coût de leurs prestations.

A l'unanimité, les membres du conseil décident que l'orchestre Balad assurera l'animation du repas pour un montant de 480 €.

**Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.
Le Maire, Jacky LESAULNIER**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SAINT-PIERRE-DE CORMEILLES

L'an Deux Mille Dix-huit, le 17 Septembre, le conseil d'administration du CCAS de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 10 Septembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

Membres élus : Mmes Sylvie PLUMET – Joëlle LEFEVRE- Isabelle Lemoine
M. Jacky LESAULNIER-
Membres nommés : Mmes Josiane COMBES– Dominique GRASSIONOT

ABSENTS EXCUSÉS :

Membre élu : M. Christophe COLAS
Membres nommés : Mmes Colette FOURNET – Sandrine AUMONT - Peggy ALPINI

Secrétaire de séance : Mme Sylvie PLUMET

2018-7 COLIS DE FIN D'ANNEE POUR LES ANCIENS DE LA COMMUNE

Les membres du conseil réitèrent leur intention de délivrer un colis aux anciens de la commune de plus de 70 ans composé de produits locaux et de chocolats.

Le montant du panier de produits locaux proposé par la Ferme de la Houssaye s'élève à 28,26 € pour un couple et de 20,70 € pour une personne seule.

Le conseil approuve à l'unanimité les prix des paniers proposés et charge Madame Sylvie Plumet de déterminer le nombre de paniers à commander.

Concernant les chocolats, **le conseil accepte à l'unanimité que Madame Sylvie Plumet effectue leur achat** auprès des grandes surfaces en fonction des promotions de fin d'année pour une **somme approximative totale de 400 €.**

**Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.
Le Maire, Jacky LESAULNIER**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SAINT-PIERRE-DE CORMEILLES

L'an Deux Mille Dix-huit, le 17 Septembre, le conseil d'administration du CCAS de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 10 Septembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

Membres élus : Mmes Sylvie PLUMET – Joëlle LEFEVRE- Isabelle Lemoine
M. Jacky LESAULNIER-
Membres nommés : Mmes Josiane COMBES– Dominique GRASSIONOT

ABSENTS EXCUSÉS :

Membre élu : M. Christophe COLAS
Membres nommés : Mmes Colette FOURNET – Sandrine AUMONT - Peggy ALPINI

Secrétaire de séance : Mme Sylvie PLUMET

2018-8 AIDE FINANCIERE POUR REALISATION DE PAPIERS D'IDENTITE D'UN HABITANT DE LA COMMUNE

Mme Joëlle Lefevre a été contactée par l'assistante sociale d'un habitant de la commune en grande difficulté financière.

Celle-ci sollicite qu'une aide financière de 30 € soit accordée à cet habitant pour qu'il puisse refaire sa carte d'identité (25 € de timbre fiscal, 5 € pour photos).

Les membres du conseil donnent à l'unanimité leur accord à l'attribution de cette aide financière pour le montant ci-dessus mentionné.

**Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.
Le Maire, Jacky LESAULNIER**

